



Doc. 15682
26 janvier 2023

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (janvier-décembre 2022)

Amendement¹ n° 2

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Dans l'amendement 2, remplacer les mots «concernant la levée du blocus du corridor de Lachin» par les mots:

«concernant le corridor de Lachin»

1. 2023 - Première partie de session

